

Zeitschrift: Cahiers d'archéologie romande
Herausgeber: Bibliothèque Historique Vaudoise
Band: 79 (1999)

Artikel: La Chapelle de Chillon : un chantier exemplaire
Autor: Dresco, Jean-Pierre / Nicollier, Jean / Chaperon, Danielle
Kapitel: Les principes architecturaux
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-835893>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 06.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Afin d'établir l'unité d'une telle interprétation du lieu, quelques éléments perturbateurs ont donc été atténués ou même effacés. Ainsi en est-il, comme on le verra, des accès percés de part et d'autre du chœur lors de l'établissement d'un chemin de ronde à la fin du moyen âge. Ce sacrifice était d'autant plus supportable que l'excès d'ouvertures de la chapelle était néfaste à sa conservation. Quant à l'intervention du XIX^e siècle, on a vu que la méthode des projections permettait d'en réduire l'effet parasite sans la faire disparaître.

Les principes architecturaux

Le projet d'aménagement muséographique devait tout d'abord faire comprendre le pourquoi et le comment de l'insertion de la chapelle en cet endroit, mais aussi révéler et agrémenter le lieu en donnant une réponse unificatrice aux interrogations que l'histoire a laissées. L'idée maîtresse du projet était donc de penser plus loin que la seule revalorisation des peintures. La chapelle devait à la fois retrouver une unité pédagogique et une identité architecturale. Les deux objectifs convergeaient vers la restitution d'un espace à la fois intime et sacré.

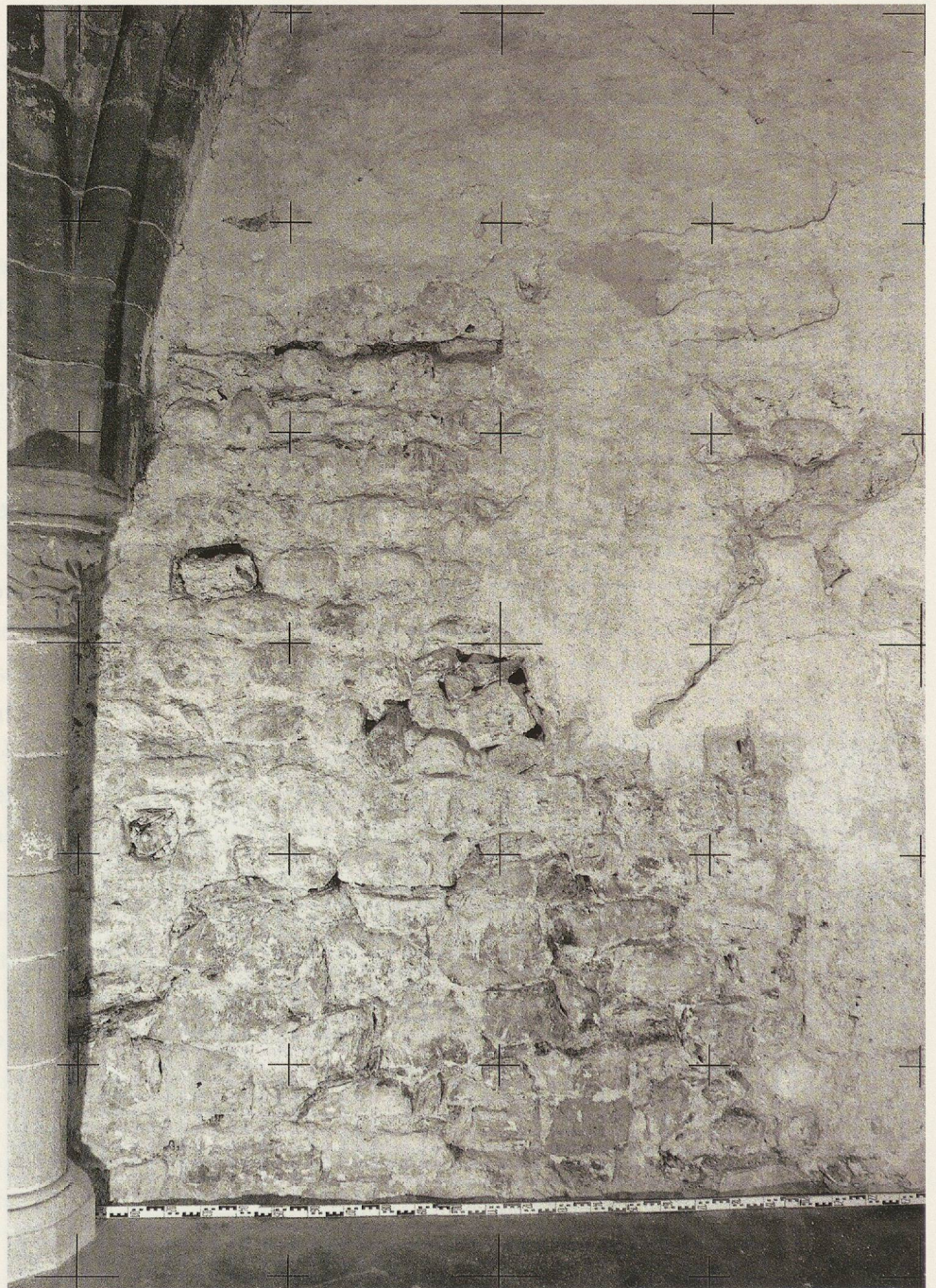
L'élaboration du projet due à l'architecte du château fut ainsi guidée par la volonté de redonner vie à la chapelle par la composition de toutes sortes de vibrations sensibles: le grain de la lumière, des couleurs et des sons, mais également la texture des matériaux, délicats ou rudes, transparents ou opaques. Le parti-pris était aussi de privilégier l'utilisation de techniques modernes et de matériaux contemporains, afin que la chapelle continuât d'évoluer et de rester en contact avec le présent, comme elle l'avait toujours fait. Enfin, les interventions se devaient d'être légères, aériennes, pratiquement en «suspension», car il fallait veiller à ménager la substance même du bâtiment.

A ces options de valorisation de l'espace architectural devaient s'ajouter les grands axes muséographiques tracés par le projet:

- L'accentuation de la liaison chambre du duc/chapelle, dans le contexte d'une réflexion générale sur le thème de la vie privée des seigneurs de Savoie.
- L'amélioration de la zone d'approche et d'entrée de la chapelle.
- L'invention d'un dispositif technique permettant de réaliser une projection d'images sur chaque paroi.
- L'installation d'un éclairage des voûtes en harmonie avec l'intensité lumineuse des projections.

- Les exigences de conservation, qui prévoyaient la suppression des dégradations dues à l'apparition de condensation sur les parois intérieures de la chapelle.

Le projet architectural devait être une réponse «poétique» au système complexe de contraintes qui vient d'être décrit et dont faisaient partie les résultats des recherches menées par l'équipe pluridisciplinaire de spécialistes.



► **Fig. 19**
Les analyses archéologiques se sont limitées aux zones où les enduits d'origine n'existaient plus.